

A rayons ouverts

1^{ère} année, no 3

ÉTÉ 1988

JUILLET-SEPTEMBRE

ISSN 0835-8672

BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Éditorial

LE PROJET DE LOI 43

Le 16 juin dernier, la ministre des Affaires culturelles, madame Lise Bacon, déposait à l'Assemblée nationale le Projet de loi 43 portant sur la Bibliothèque nationale du Québec. Cette loi devrait être adoptée au cours de la session parlementaire de l'automne prochain; essentiellement, elle «a pour objet de constituer en corporation la Bibliothèque nationale du Québec» et à ce titre prévoit qu'elle sera «un mandataire du gouvernement». Fondamentalement, les fonctions de l'institution demeurent les mêmes que celles que lui confère la loi actuelle; par contre, ses modalités de fonctionnement seront largement modifiées.

Ainsi, la Bibliothèque nationale sera administrée par un Conseil d'administration de neuf membres, dont le président assumera d'office la fonction de directeur général; il sera ainsi responsable de la direction et de la gestion de la Bibliothèque. Les milieux les plus concernés par le développement de la BNQ seront consultés avant la nomination des membres du Conseil et les personnalités qui y siégeront représenteront certes un apport appréciable à la définition de ses grandes orientations, à l'accroissement des moyens requis pour assurer son plein fonctionnement et à la saine gestion de ses activités. De plus, la Bibliothèque nationale pourra établir des comités, si

Sommaire

| | |
|--|--|
| Le Projet de loi 43 | Georges Cartier |
| Les métiers traditionnels du livre | Gilles Gallichan Jean-René Lassonde |
| A-t-on oublié Jean Filiatrault | France Ouellet |
| Classement de l'édifice Saint-Sulpice..... | Jean-René Lassonde |
| Une société d'histoire... près de chez vous | Martine Tremblay |
| Journée consacrée à l'imprimé québécois à la Bibliothèque nationale | Gilles Gallichan |
| Nouvelle bibliographie sur les monographies régionales du Québec..... | Gilles Gallichan |

elle le juge à propos, chargés de la conseiller en des matières relevant de ses fonctions.

Néanmoins, la situation du personnel demeurera inchangée, puisqu'il continuera à être nommé et rémunéré suivant la Loi sur la fonction publique; les conventions collectives seront celles des fonctionnaires et des professionnels. Cependant, à l'égard de la gestion des ressources humaines, le président détiendra les pouvoirs attribués à un dirigeant d'organisme, pouvoirs équivalant à ceux d'un sous-ministre.

Quant à la gestion des ressources financières et matérielles, le Projet de loi 43, constituant la Bibliothèque na-

tionale en corporation, apporte des changements majeurs, qu'il serait trop long d'énumérer ici. En résumé, dans le cadre des règles adoptées en vertu de la Loi sur l'administration financière, la Bibliothèque gèrera ses ressources financières et matérielles de façon autonome et ses dirigeants se verront donc octroyer une responsabilité beaucoup plus grande et plus directe que par le passé, ce qui ne peut que constituer une source de motivation accrue. Et la rapidité d'exécution, de mise en œuvre des projets, devrait en être largement accélérée.

Également, la Bibliothèque pourra garder les revenus qu'elle génère et
suite à la page 2



suite de la page 1

sera même habilitée à solliciter et à recevoir des dons, des legs, des subventions ou toutes autres contributions qu'elle pourrait obtenir, et elle pourra en disposer à son avantage. Elle acquerra aussi l'aptitude à «conclure une entente avec un gouvernement autre que celui du Québec, l'un de ses ministères ou organismes, en vue de l'exécution de ses fonctions».

La ministre des Affaires culturelles recevra annuellement les états financiers et le rapport des activités de la Bibliothèque nationale, lui octroiera les crédits requis pour son fonctionnement et disposera d'un pouvoir d'enquête et de tutelle en cas de pratique incompatible avec la poursuite d'une saine administration; les états financiers seront vérifiés annuellement par le Vérificateur général du Québec.

Quant aux dispositions plus techniques de la loi, relatives par exemple au dépôt des documents publiés et aux dispositions réglementaires qui le régissent, elles ne subissent que des modifications mineures visant avant tout à ajuster la loi actuelle à l'évolution économique et à l'inflation des vingt dernières années. Les règlements mêmes du dépôt légal seront soumis à l'approbation du gouvernement et entreront en vigueur à la suite de leur publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Il n'est pas sans intérêt de mentionner aussi que l'article 50 précise que les principales dispositions de la loi «lient le gouvernement, ses ministères et les organismes qui en sont mandataires».

La Loi 43 devrait entrer en vigueur le 1^{er} avril 1989; elle constituera certes une étape marquante du développement de la Bibliothèque nationale du Québec. Et plus que jamais, il appartiendra à son personnel et aux membres du Conseil d'administration d'en faire une institution dynamique, qui occupe réellement la place qui lui revient, par son mandat même, tant au Québec et au Canada qu'au niveau international. □

Georges Cartier
Le Directeur général

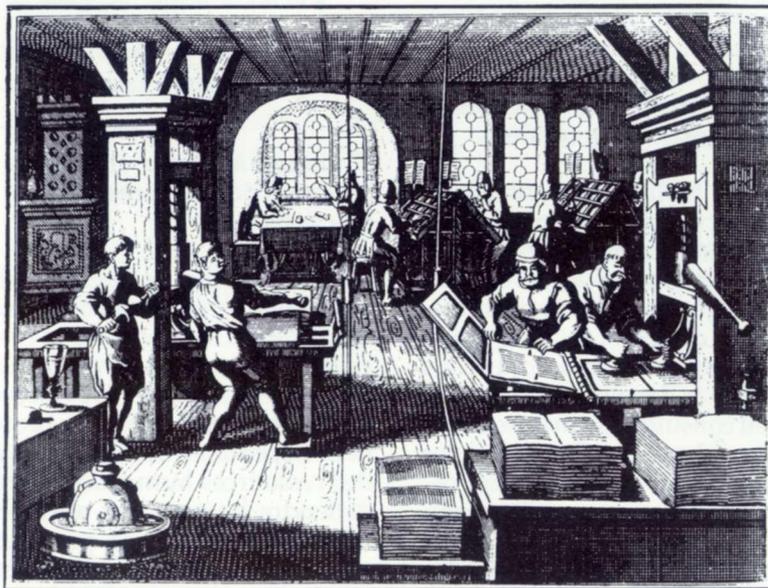
LES MÉTIERS TRADITIONNELS DU LIVRE

Depuis que l'homme maîtrise l'écriture, il a voulu conserver les témoins de sa pensée. Les monuments, les stèles lui ont servi de support, mais surtout le papyrus, le parchemin, les tissus et plus tard le papier. Le livre est ainsi né d'un profond désir de communication entre les hommes. Depuis l'Antiquité, sa forme a grandement évolué: tablettes de cire, d'argile ou de céramique, rouleaux de papyrus ou de parchemin appelés volumens, enfin le codex, le livre carré ou rectangulaire constitué de feuillets cousus ensemble sous une couverture. Finalement, ce codex ou liber se répandit dans l'ensemble du monde occidental au début de notre ère et en quelques siècles, il domina toutes les autres formes et supports de l'écriture.

Au XV^e siècle, l'imprimerie révolutionna la fabrication du livre mais conserva la forme traditionnelle du codex, privilégiant cependant l'usage du papier moins cher et plus facile à utiliser que le parchemin. Grâce à l'imprimerie, le livre s'est enrichi de gravures, sa présentation s'est modifiée et sa reliure est devenue un art raffiné.

Au fil des siècles sont donc apparues plusieurs étapes dans la fabrication d'un livre. Entre sa conception et sa consommation, un livre nécessite la compétence de plusieurs professionnels et artisans dont le savoir-faire s'appuie souvent sur une tradition séculaire. La Bibliothèque nationale du Québec présentera en novembre 1988, au 1700, rue Saint-Denis, une sélection de documents illustrant ces métiers traditionnels du livre. Certains de ces ouvrages proviennent de la collection Saint-Sulpice. Acquis par les Sulpiciens au XIX^e siècle, ces livres témoignent de la présence et de la vitalité des métiers du livre au Québec; à tout le moins de l'intérêt qu'on leur portait. Ils nous permettent de voir qu'entre ces témoins du passé et les études plus récentes se poursuit une réflexion toujours présente sur l'expérience de la lecture. Ils conduisent à une conscience plus grande des liens d'intimité qui unissent le livre et le lecteur et qui en font, en somme, un acte d'humanité. □

Gilles Gallichan
Jean-René Lassonde
Service à la clientèle



«Un atelier d'imprimerie au XVII^e siècle, gravure sur cuivre de Hans Merian, 1642 (Gutenberg-Museum, Mayence).» Tirée de: René Salles, *5000 ans d'histoire du livre*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1986. p. 128.

A-T-ON OUBLIÉ JEAN FILIATRAULT ?

Entre 1953 et 1961, le nom de Jean Filiatrault revient fréquemment dans la presse québécoise car il publie, à intervalles presque réguliers, quatre romans dont la qualité attire l'attention de la critique. De ces œuvres, les deux premières, *Terres stériles* et *Chaînes*, méritent respectivement le prix David en 1954 et le prix du Cercle du livre de France l'année suivante.

Ces premières années de production représentent une période très féconde dans la carrière de l'écrivain. En plus du succès remporté par ses romans, il obtient, en mars 1954, le trophée Calvert pour sa pièce *Le roi David*, présentée au Festival national d'art dramatique à Hamilton. Il s'agit d'une tragédie biblique magistrale comprenant 3 000 alexandrins dont l'action porte sur les amours coupables du jeune roi d'Israël avec la belle Bethsabée.

Le fonds Jean Filiatrault, dont nous avons terminé l'inventaire en mai dernier, contient trois versions de cette œuvre, ainsi que l'adaptation de la pièce, réalisée pour la télévision par le metteur en scène Henri Norbert.

Des richesses inédites

Ce fonds recèle encore bien d'autres richesses. Parmi les inédits, signalons tout d'abord ce roman épistolaire que l'auteur s'est amusé à écrire avec la romancière Claire Martin: une histoire d'amour fleur bleue où l'humour tendre des deux complices transforme de simples petits faits en une série d'aventures captivantes.

Deux autres œuvres, *Les Centuriers* et *À bâtons rompus*¹, ont également retenu notre attention. Ces écrits constituent une sorte de journal philosophique dans lequel l'auteur a consigné ses préoccupations sur la destinée humaine et sur l'avenir de notre planète.

L'œuvre du téléscripteur

Après la parution de ses deux derniers romans, *Le refuge impossible* et

L'argent est odeur de nuit, la carrière de Jean Filiatrault prend un nouveau tournant: il met sa plume au service du petit écran. Trois téléromans, *La Balsamine* (1962-1963), *Le Bonheur des autres* (1965-1967) et *le Paradis terrestre* (1969-1972) se succèdent, au grand plaisir des téléspectateurs québécois. Ces œuvres, dont les intrigues se déroulent surtout dans des milieux bourgeois offrent, dans une langue particulièrement soignée, de subtiles analyses de la vie quotidienne des banlieusards. Les personnages féminins en particulier y sont dépeints avec beaucoup de justesse et de sensibilité.



En attendant l'inspiration... *Le Petit Journal*, 1^{er} février 1959. (Photo: Marce)

Les chercheurs intéressés par la production télévisuelle de l'auteur trouveront une mine de renseignements dans le fonds Filiatrault puisqu'elle s'y trouve en entier. Des dossiers consacrés aux circonstances qui entourèrent l'écriture et la diffusion de ces œuvres, et des spicilèges, que l'écrivain a lui-même rassemblés, témoignent de leur qualité et de la faveur qu'elles obtinrent auprès du public.

Une carrière diversifiée

Romancier, dramaturge à ses heures puis téléscripteur, Jean Filiatrault fut tout cela et bien plus encore. Parallèlement à sa carrière d'écrivain, il mena pendant quinze années celle de publicitaire - rédacteur et de directeur des services français d'une importante maison de publicité montréalaise. On doit au travail de ce traducteur et chercheur chevronné plusieurs dramatiques adaptées pour la télévision dont *La réussite*, pièce tirée de l'œuvre de Seymour Stein, *Une aventure de Gil Blas*, d'après le roman d'Alain René *Le Sage*, ainsi que de passionnants documentaires sur Georges Gershwin («*Gershwin*... à la recherche de Porgy»), Arnold Schönberg et Frank Lloyd Wright², l'un des plus brillants architectes du XX^e siècle.

Enfin, il apporta, à titre de comptable et d'administrateur, une aide précieuse à l'équipe du journal hebdomadaire *Notre temps* et se joignit, en 1959, à celle de la revue *Liberté*, dont il fut l'un des membres fondateurs. Il signa, dans ces deux périodiques, d'intéressantes chroniques sociales et culturelles ainsi que des nouvelles et essais d'une grande originalité.

L'inventaire des papiers de Jean Filiatrault nous a fait connaître à la fois l'homme et son œuvre. L'écrivain était doté d'un fin talent d'analyste, d'une lucidité et d'un sens de l'humour tout à fait particuliers et l'homme, d'une bienveillance et d'une réserve dont toute son œuvre porte l'empreinte. Qu'il nous soit permis de rendre, par cet article, un hommage à cet écrivain décédé le 13 mars 1982. □

France Ouellet
Service à la clientèle

1. La seconde œuvre présente, sous un autre titre, la version finale de la première.
2. Les deux dernières œuvres ont toutefois été présentées à la radio.

CLASSEMENT DE L'ÉDIFICE SAINT-SULPICE

«Revenons à l'ancien, ce sera toujours un pas en avant». Cet énoncé d'un littérateur du XIX^e siècle, même s'il n'a pas présidé au mouvement, définit assez bien la mentalité de l'École des Beaux-arts de Paris fondé par Colbert en 1720. Comme la Renaissance avant elle, l'époque classique s'inspire des Grecs et des Romains. Ce ressourcement n'est d'ailleurs pas exclusif à l'architecture puisque la plupart des sujets littéraires, musicaux ou des arts visuels s'inspirent aussi de l'antiquité, avant même l'ère chrétienne et jusqu'aux premières décennies de notre siècle. Le procédé est immémorial, sinon viscéral; il semble indispensable d'identifier ses racines intellectuelles ou matérielles afin de structurer ou d'architecturer un savoir ou un système de pensée. Aussi les individus et les sociétés ont-ils l'instinct de préserver les objets, les constructions et les cultures passés et les gouvernements se font-ils un devoir de légiférer sur ces protections. Gérard Morisset, Marius Barbeau, Ramsay Traquair et bien d'autres nous ont révélé depuis le début du siècle l'intérêt de notre culture matérielle et ont enclenché dans les années vingt des actions gouvernementales concrètes de protection à tous les paliers. C'est dans cette foulée que le ministère des Affaires culturelles a émis un avis de classement, le 15 juillet 1988, de l'édifice Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec.

Dans son *Inventaire architectural du quartier latin* (mars 1985), le Service de protection du patrimoine du ministère des Affaires culturelles classe la bibliothèque comme «bâtiment associé à un style architectural». De son côté, le Service de planification de la Communauté urbaine de Montréal la retient dans son *Répertoire d'architecture traditionnelle sur les édifices publics* comme représentative d'un genre, tout en la qualifiant «d'élégante et raffinée comme un bâtiment de Paris». En fait, de sa conception et son achèvement à nos jours, la Bibliothèque de la rue Saint-Denis n'a suscité que des commentaires élogieux de la part des

spécialistes. En 1915, elle sert d'exemple d'ingéniosité dans la section «Public libraries» de l'important ouvrage *Library Planning and Bookstacks and Shelving*, sur l'architecture et l'aménagement des bibliothèques américaines. En avril 1917, elle fait l'objet d'un «porto folio» de la revue *The Architectural Record*, et la moitié du numéro de novembre de cette même année de la revue *Construction* porte sur sa conception et sa construction. Dans les années vingt et trente, Philip John Turner et Olivier Maurault vont entretenir cet intérêt pour l'édifice, surtout dans des écrits s'adressant aux architectes, et de nos jours, les témoignages de Jean-Claude Marsan, Daniel Reicher, Guy Gravel, José Faubert, Rasalind M. Peppal, Guy Pinaud, autant par leur rigueur que leur crédibilité, nous confirment cette valeur.

En fait, la bibliothèque mérite à plusieurs égards d'être préservée. En plus de ses qualités esthétiques et historiques, de sa configuration intérieure originale et toujours adéquate, de son emplacement idéal et de son intégration urbaine remarquable, elle présente un état de conservation et d'intégrité, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à peu près parfait. De plus, son mobilier d'origine et l'utilisation de ses locaux et de ses collections aux mêmes fins qu'à son ouverture, au début du siècle, ajoutent encore à son exceptionnelle valeur.

Traditionnellement, les Européens logeaient leurs bibliothèques dans des palais déjà existants; comme beaucoup d'Américains, les Montréalais n'ont pu résister à la tentation de construire un palais pour en faire la première bibliothèque publique de la ville, d'autant plus que les Sulpiciens qui l'avaient commandée avaient décidé d'en faire aussi la bibliothèque de l'Université de Montréal. Elle a donc été habillée de nobles matériaux: marbres, pierre calcaire, granite; éclairée magnifiquement: lustres, lanternes et torchères de bronze, vitraux somptueux, et pourvue de collections prin-

On peut facilement comprendre qu'un style historisant ait pu être choisi comme cadre à une bibliothèque et que l'humanisme des propriétaires et celui dont témoignent les collections ait été visuellement véhiculé par un vocabulaire gréco-latin. On peut aussi comprendre que l'harmonisation de l'ensemble, les proportions et le contexte rappellent assez précisément les édifices français du XVIII^e et du XIX^e siècle pour qu'on sente, même à partir de la rue, l'influence francisante que voulait se donner l'institution. Les Sulpiciens de Montréal étaient à cette époque encore en bonne partie Français d'origine, et la bibliothèque était avant tout destinée à un public francophone, tout comme ses collections visaient d'abord à couvrir l'ensemble de la présence française en Amérique. À la recherche d'une influence, on se tourne donc vers Paris.

Après l'introduction des normes et des innovations modernes de construction, l'École des Beaux-arts de Paris engendre un style auquel elle donne son nom. Ce style beaux-arts, adopté universellement, prévaut ici du dernier quart du XIX^e siècle à la Deuxième Guerre mondiale. Il était basé, comme l'explique Jean-Claude Marsan, «sur les prémisses que l'architecture contemporaine devait s'inspirer des moments passés, en les améliorant grâce aux ressources du présent». Ce mouvement privilégiait aussi les espaces d'apparat, magnifiquement orchestrés et conçus en fonction des déplacements des hommes et de l'intégration à la ville. Toutes ces qualités se retrouvent dans l'Opéra de Paris de Charles Garnier et plus près de nous dans deux chefs-d'œuvre d'architecture américaine: la New York Public Library et la Gare de Pennsylvanie. Il n'est donc pas surprenant qu'un des meilleurs exemples de ce mouvement à Montréal soit une bibliothèque; le grandiose y étant employé avec beaucoup de mesure et les espaces de circulation comme tous les espaces public y étant traités pour être à la fois remarquables et pour favoriser la quiétude des lieux.

L'harmonie est encore plus évidente du fait que la grandeur ait pu se faire tout en respectant le gabarit de l'ensemble du quartier, autant du côté de la rue que de celui de la cour. Bien que traitées différemment, les quatre faces de l'édifice présentent une très bonne facilité de lecture. Celle de la façade indique les activités publiques; les élévations longitudinales montrent très bien les trois fonctions de l'institution: les activités culturelles, les salles de consultation et de spectacles et la partie réservée au personnel et aux collections. La façade arrière révèle, en utilisant un vocabulaire purement structural, les magasins de conservation, les pièces de services et la maison du concierge. La règle des architectes de cette époque de feindre de négliger les nouvelles possibilités structurales et formelles que la construction moderne pouvait permettre pour mieux les camoufler par un décor ne devient applicable, avec le temps, qu'aux parties les plus apparentes. Comme l'indique François Rémillard, la suprématie de la façade donnant sur la rue par rapport aux autres faces de la maison est un phénomène tout à fait nouveau à l'époque.

La Bibliothèque Saint-Sulpice était l'héritière d'un complexe culturel plus petit, mais très actif, dans ce qui est aujourd'hui le Vieux-Montréal de la seconde moitié du XIX^e siècle à 1910. En reprenant et en améliorant cette vocation, elle fut le premier et le plus actif des centres culturels des francophones de Montréal et la meilleure bibliothèque de la ville pendant des décennies.

En élevant la Bibliothèque Saint-Sulpice au titre de Bibliothèque nationale du Québec, il y a vingt ans, on a su à la fois garder ses qualités et ses fonctions premières à un édifice qui représente plus qu'un style d'architecture, mais une façon de penser et de traduire une culture. □

Jean-René Lassonde
Service à la clientèle



L'édifice Saint-Sulpice peu après sa construction en 1915 est remarquable que l'édifice lui-même et son environnement n'aient à peu près pas changé.



La grande salle de lecture de la bibliothèque a gardé ses proportions imposantes, son mobilier, son luminaire et ses vitraux d'origine. (Photo: Jacques King)

UNE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE... PRÈS DE CHEZ VOUS

Voilà le thème d'une exposition, préparée par la Bibliothèque nationale du Québec en collaboration avec la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (F.S.H.Q.), qui se tiendra du 26 septembre au 8 octobre 1988 à la salle de lecture de la Bibliothèque Saint-Sulpice.



Le but de l'exposition est de sensibiliser le grand public aux ressources documentaires en histoire du Québec. Les visiteurs auront l'occasion de voir les principaux guides et instruments de recherche en histoire, les bibliographies, les synthèses historiques, les ouvrages de méthode, les revues d'intérêt général et finalement les grandes études portant sur l'économie, la politique, les arts et la culture, l'éducation et la vie matérielle.

Les volumes choisis correspondent à ceux dont tout historien, professionnel et amateur, doit connaître l'existence. Ce sont les ouvrages de base et les classiques qu'il faut lire avant d'entreprendre une recherche en histoire. Que ce soit pour découvrir des sources nouvelles d'informations ou pour nous renseigner sur les grandes tendances de l'histoire économique et sociale, nous trouverons parmi ces livres l'essentiel de la connaissance historique pour le Québec.

Le deuxième volet, préparé par la F.S.H.Q., montrera le dynamisme des sociétés d'histoire, principalement dans le domaine de l'édition. Toutes les revues publiées à ce jour par les

sociétés d'histoire y seront exposées. Quelques exemples des livres, cartes postales et cartes de souhaits, calendrier et agenda, matériel pédagogique et audiovisuel, permettront au public d'apprécier le travail réalisé dans les sociétés d'histoire régionales.

Cette exposition correspond à l'implication de la Bibliothèque nationale dans le projet mis de l'avant par la F.S.H.Q. qui est de créer pour la première fois une semaine de l'histoire. Le principal objectif visé par la tenue d'un tel événement est de mobiliser tous les organismes et institutions concernés par l'histoire afin d'attirer l'attention des médias et du public sur leurs activités. Les partenaires dans ce projet bénéficieront de retombées importantes par le fait de la concentration, au cours de cette semaine, d'un nombre considérable d'activités à caractère historique se déroulant un peu partout au Québec.

Le réseau des sociétés d'histoire membres de la F.S.H.Q. est impliqué dans le projet au même titre que la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, le réseau des bibliothèques publiques du Québec, la Fédération des professeurs d'histoire du Québec, les services socio-culturels des villes de Québec et de Montréal, le réseau des maisons de la culture à Montréal, certains musées, centres d'interprétation et associations. Une grande variété d'activités seront offertes au public dans toutes les régions du Québec.

La programmation de la semaine de l'histoire sera connue au début du mois de septembre et une campagne de presse donnera à cet événement l'envergure nécessaire à sa réussite. Il serait fort étonnant que vous n'entendiez pas parler d'histoire au début de l'automne. □

Martine Tremblay
Fédération des sociétés d'histoire
du Québec

JOURNÉE CONSACRÉE À L'IMPRIMÉ QUÉBÉCOIS À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé (A.Q.E.I.) en collaboration avec la B.N.Q., organise une journée d'échange sur le livre et les bibliothèques québécoises à la salle Gérard-Martin de l'édifice Marie-Claire-Daveluy, le vendredi 28 octobre 1988 à neuf heures. Cette journée sera l'occasion pour tous ceux qui s'intéressent à l'imprimé de discuter quelques aspects de la recherche dans le domaine du livre et des études littéraires au Québec. Les communications porteront sur les sujets suivants: «Une première mondiale, une histoire de la philosophie américaine produite au Canada en 1901» (Roland Houde), «La praxis journalistique québécoise et le phénomène Jean-Paul Sartre (1946-1950)» (Yvan Cloutier), «La création de la gazette officielle québécoise (1823)» (Gilles Gallichan), «Une dynastie d'imprimeurs: Les Débarats» (Claude Galarneau), «La Bibliothèque Saint-Sulpice, la création et la construction» (Jean-René Lassonde). L'entrée est libre. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette rencontre, on s'adressera à:

A.Q.E.I.
C.P. 92
Sherbrooke (Québec)
J1H 5H5

Gilles Gallichan
Service à la clientèle

AQÉI

NOUVELLE BIBLIOGRAPHIE SUR LES MONOGRAPHIES RÉGIONALES DU QUÉBEC

Depuis une dizaine d'années, nous assistons à un véritable réseau de l'Université du Québec, les collèges, les musées et les sociétés d'histoire régionale contribuent à stimuler la recherche dans ce domaine et de nombreuses publications témoignent de l'intérêt de ces études auprès du public.

Cependant, du côté des études bibliographiques, aucune publication n'est venue compléter l'ouvrage d'André Beaulieu et de William Morley, paru en 1971 et qui recense les monographies régionales publiées avant 1950. Les demandes de renseignements se font donc de plus en plus nombreuses et les chercheurs se tournent spontanément vers la Bibliothèque nationale pour trouver la collection la plus complète de ces publications. Pour répondre à ce besoin, madame Céline Cardin du Service à la clientèle a entrepris la compilation d'une bibliographie générale pour permettre un accès direct aux ouvrages parus dans ce domaine depuis plus d'une trentaine d'années. Avec la collaboration de monsieur Martin Barnabé, étudiant en histoire à l'Université McGill, Céline Cardin a recensé, dans les collections de la B.N.Q., plus de 1 000 titres de monographies locales et régionales. Cette bibliographie indexée sera disponible pour les chercheurs d'ici la fin de 1988. □

Gilles Gallichan
Service à la clientèle



Saint-Félicien, 1909.

Le relieur Michel Hébert a présenté à l'Exposition internationale de reliure d'art qui s'est tenue à Montréal en mai et juin derniers le livre de Jean-René Lassonde, *La Bibliothèque Saint-Sulpice 1910-1931*. L'ouvrage a été relié en chagrin noir avec plats rapportés en chagrin rouge et est agrémenté de vieux ex-libris de la Bibliothèque Saint-Sulpice sur chaque plat. Les gardes sont en papier marbré.

La Bibliothèque nationale est fière d'annoncer qu'elle a fait l'acquisition de cette œuvre qui fait maintenant partie de sa Réserve. Le public amateur de beaux objets est invité à venir la voir à la salle de lecture de l'édifice Marie-Claire-Daveluy, 125, rue Sherbrooke Ouest.

L'exposition «Regard sur les collections de la Bibliothèque nationale du Québec», qui a connu tant de succès au dernier Salon du livre de Montréal, lors de sa présentation dans le cadre des célébrations du 20^e anniversaire de la B.N.Q., entreprend une tournée cet automne.

Elle sera tout d'abord présentée à la bibliothèque John P. Robarts, de l'Université de Toronto, du 1^{er} au 30 novembre. Puis le Musée de la civilisation de Québec la recevra du 15 décembre au 19 février. Ce sera alors au tour de la bibliothèque de l'Université de Moncton à l'accueillir, du 25 février au 31 mars. L'exposition séjournera, enfin à la B.N.Q., 1700, rue Saint-Denis, au printemps et à l'été 1989, le temps peut-être, de se préparer à continuer sa route!

Pour continuer à recevoir *À rayons ouverts*, veuillez remplir ce coupon d'abonnement et nous le retourner avant novembre 1988.

| | | |
|---------------------------|----------|------|
| NOM ET PRÉNOM | | |
| ORGANISME (S'IL Y A LIEU) | | |
| NUMÉRO | RUE | |
| VILLE | PROVINCE | PAYS |
| CODE POSTAL | | |

Retourner à:
Bibliothèque nationale du Québec
Secteur des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale
du Québec
1700, rue Saint-Denis
MONTRÉAL (Québec)
H2X 3K6

Port payé à Montréal
Courrier de la 2e classe
Enregistrement 1503

Comité de rédaction

Président :
Claude Fournier

Secrétaire du comité :
Van Khoa Nguyen

Membres:
Louis Bélanger, Monique Desrochers,
Geneviève Dubuc, Gilles Gallichan,
Louise Tessier

Secrétaire à la rédaction,
Composition et montage,
Abonnements :
Louise Lecavalier

Photographie :
Jacques King

REFUS GLOBAL ET SES ENVIRONS

La Bibliothèque nationale du Québec, en coédition avec l'Hexagone, a publié cet été: *Refus global et ses environs*, un livre de 183 pages, agrémenté de plus de 225 photographies et illustrations, parfois inédites, choisies pour leur importance significative dans la démarche des Automatistes.

Les textes d'accompagnement, signés André-G. Bourassa et Gilles Lapointe, permettent de prendre connaissance ou de mieux comprendre ce que les seize signataires ont voulu traduire par leur geste.

L'ouvrage reproduit aussi le manifeste *Refus global* qui n'était plus disponible qu'intégré à deux éditions d'œuvres complètes.

Refus global et ses environs est en vente au montant de 14,95 \$ en librairie.



Courrier de la deuxième classe
Enregistrement n° 1503
Dépôt légal - 4^e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0835-8672

Reproduction autorisée des textes non copyright, sur demande et mention de l'auteur et de la source. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

A rayons ouverts est publié trimestriellement et distribué gratuitement à toute personne ou institution qui en fait la demande. On peut se le procurer en adressant sa demande à:
Bibliothèque nationale du Québec
Secteur des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

CADRE DE CLASSEMENT DES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC, 5^e ÉDITION

La Bibliothèque nationale du Québec présente la cinquième édition du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec*, un outil précieux qui permet de classer ministères, directions et services gouvernementaux selon leur provenance, afin d'en assurer le rangement rapide et un accès efficace.

La publication est en vente au prix de 10 \$, incluant les mises à jour. On peut se la procurer en faisant parvenir un chèque ou un mandat-poste au nom du Ministre des Finances, à l'attention du secteur des publications.

